

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire n°25S0014 - objet : Travaux de rénovations de différents équipements du Centre nautique Babylone-Lot n°3 Rénovations des installations de ventilations et chauffages des différents vestiaires - avenant N° 1

N° : VA_DEC2025_881
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1-2°, R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique.

décidons

De conclure avec la société DALKIA située à SAINT ANDRE-LEZ-LILLE (59350) titulaire du lot n°3 Rénovations des installations de ventilations et chauffages des différents vestiaires du marché n°25S0014 Travaux de rénovations de différents équipements du Centre nautique Babylone, un avenant n° 1 afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires.

Montant du marché : 146 586,00 € HT

Avenant N° 1 : 30 061,00 € HT

Nouveau montant du marché : 176 647,00€ HT

Imputation budgétaire : 2313 323 2200 SPBABY

Politique publique (domaine-action-activité) : 11.3.1 Piscines

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 28 novembre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-215808-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 2 décembre 2025

N° : VA_DEC2025_881
(PROJET : VA_PROJDEC_13942)

1/2

